ACCIDENT NUCLÉAIRE

Premières mesures à prendre

I - Avant le passage du nuage radioactif

A - Protection des personnes

C'est la première priorité

- Réunir les personnes isolées sur l'exploitation. Ne pas s'occuper de celles qui sont dans une collectivité.
- Décider si vos animaux familiers seront définitivement dehors ou dedans. S'ils sortent, ils ne devront plus rentrer.
- Assurez-vous que vous avez de la nourriture et de la boisson pour quelques jours.

B - Protection du cheptel

- Retirer les bêtes du pâturage. Les rentrer à l'étable ou les parquer sur des surfaces limitées préalablement fauchées.
- Arrêter la distribution de fourrage frais.
- Choisir un approvisionnement en eau aussi protégé que possible contre la pollution radioactive (puits, sources, captage).
- Donner aux animaux le maximum d'autonomie en eau et en aliments tout en évitant leur divagation.

II - Pendant et après le passage du nuage radioactif

A - Protection des personnes

- Fermez soigneusement portes, fenêtres, volets, bouches d'aération, conduits de cheminée. Coupez les ventilations mécaniques. Placez des serpillères mouillées sous les portes. Bouchez toutes les entrées d'air.
- Ne pas utiliser de chauffage consommant de l'oxygène dans les pièces où vous vous tenez (chauffage à gaz ou à bois).
- Si vous devez sortir, protégez-vous contre l'inhalation de poussières à l'aide d'un masque ou d'un mouchoir mouillé et faites au plus vite. A votre retour, changez de vêtements et de chaussures, lavez-vous les mains et le visage en dehors des pièces que vous avez isolées.

B - Devenir de la production de lait

En cas d'arrêt de la collecte ou de l'interdiction des ventes directes, le lait de la traite sera détruit par le producteur sur son exploitation.

Le lait pourra être exceptionnellement rejeté dans les fosses à lisier ou épandu sur des terres (sols travaillés de préférence) en évitant le ruissellement.

Entre chaque traite, le matériel de traite et de stockage sera nettoyé. Les eaux de rinçage seront évacuées sans précautions particulières.

Afin de faciliter les démarches ultérieures de dédommagement, procédez sur chaque traite de grand mélange à un prélèvement de 1 à 2 litres de lait qui sera conservé en chambre froide. Tenez un état des quantités détruites sur l'exploitation selon le modèle joint.

ACCIDENT NUCLÉAIRE

Etre prêt à faire face

La FNSEA, le CNIEL avec l'appui technique du Commissariat à l'Energie Atomique ont réalisé un document important sur les conséquences pour l'agriculture du passage éventuel d'un nuage radioactif qui ferait suite à un accident intervenu sur un site nucléaire quelque part dans le monde.

Il s'agit d'un manuel de référence destiné, en particulier, aux entreprises laitières, aux différents Services des Chambres d'Agriculture et aux sections départementales de la FNSEA auprès desquelles nous vous invitons à en prendre connaissance (*).

Si un accident nucléaire devait se produire, comme ce fut le cas à Tchernobyl, vous auriez à prendre des mesures d'urgence pour en limiter les effets sur votre exploitation et vos produits.

Sauf si les Autorités vous demandent d'évacuer votre exploitation, vous serez plus en sécurité chez vous que sur les routes. En attendant les instructions des Autorités, les mesures simples que vous devrez appliquer sont indiquées au dos de cette page.

Comme les consignes d'incendie, ces consignes sont données avec l'espoir qu'elles ne serviront jamais. Comme pour les consignes d'incendie, cette fiche doit être fixée de façon permanente dans un endroit facile à consulter.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez interroger :

FNSEA: 11, rue de la Baume - 75008 PARIS - Téléphone: (1) 45 63 11 77 CNIEL: 27, rue de la Procession - 75015 PARIS - Téléphone: (1) 47 34 45 45 CEA: 33, rue de la Fédération - 75015 PARIS - Téléphone: (1) 40 56 10 00

LE MANUEL DE RÉFÉRENCE TOUS PUBLICS

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET NUCLEAIRE: Comment reasir en cas d'acciden 208 pages - Quadrichromie - Format 21 x 29,7 cm.

POURQUOI CET OUVRAGE

- La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA),
- le Centre National Interprofessionel de l'Économie Laitière (CNIEL),
- avec la coopération technique de l'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire (IPSN), du Commissariat à l'Énergie Atomique,

vous présentent un manuel de référence analysant les conséquences pour l'agriculture et les réactions à adopter, à la suite d'un accident sur un site nucléaire, quel qu'il soit.

· Cet ouvrage est destiné aussi bien aux

personnes qui auraient à prendre des **mesures d'urgence** dans le domaine agricole en cas d'accident nucléaire, qu'au simple curieux avide de savoir ce qui est prévu à ce jour.

- Il constitue, de fait, une réflexion préliminaire aux plans post-accidentels,
- Il comble une lacune : aucune publication n'avait abordé ce sujet auparavant,
- il résulte d'une concertation exemplaire entre la FNSEA, le CNIEL et l'IPSN.

Ce manuel représente :

• 16 fiches couvrant l'ensemble des produc-

tions animales et végétales ainsi que les milieux, (air, eau, sol),

- des commentaires faciles à lire,
- des dizaines de cartes, plans, tableaux et photos,
- un index par mot clef,
- l'une des sommes d'informations les plus importantes réunies en un même ouvrage, dans l'esprit du droit à l'information des citoyens sur l'organisation de la sécurité civile, sur la protection des personnes, des biens et de l'environnement et sur les mesures de sauvegarde prévues.

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET NUCLÉAIRE: Comment réagir en cas d'accid

LE SOMMAIRE

- AVANT PROPOS
- PRÉAMBULE : Pourquoi cette brochure
- 1 Quelques notions sur la radioactivité et les rayonnements ionisants
- 2 Les unités de mesure
- 3 La période radioactive
- 4 Comment les rayonnements ionisants atteignent l'homme
- 5 Les effets des rayonnements ionisants sur la santé
- 6 Les sources de radioactivité
- 7 Les normes réglementaires
- 8 Organisation de l'intervention en cas d'accident nucléaire
- 9 Les échelles de grandeurs
- 10 Les risques d'accident dans les activités nucléaires
- 11 Les différents groupes d'éléments radioactifs de l'industrie nucléaire
- 12 Ce qui conditionne la gravité de l'accident
- 13 Les parades ou comment se protéger
- 14 Les milieux

15 Les productions

- · Fruits et légumes
- · Production et gestion des fourrages
- · Production de lait à la ferme
- Le lait : son utilisation par la laiterie
- · La viande
- · Les céréales
- · La vigne
- · La pisciculture

16 En pratique

Quelques accidents possibles : Leurs conséquences et la conduite à tenir

- le point de vue des autorités de santé publique
- INDEX DE LECTURE
- ADRESSES UTILES

F - 75008 PARIS

BON DE COMMANDE

(COUPON-RÉPONSE à découper ou à reproduire - A retourner dès aujourd'hui sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée au verso) Prénom:Bureau : ... Signature ▼ Code postal: Tomicile:

un exemplaire : 200 F TTC frais d'expédition inclus. Je désire commander :

T (1) 45.63.11.77 **FNSEA**



Complétez et découpez le BON DE COMMANDE cicontre.

Expédiez-le à la FNSEA accompagné de votre règlement sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée au verso.